

Risque transport matières dangereuses

Le risque transport de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport, par voie routière, ferroviaire, aérienne, maritime, fluviale ou par canalisation de produits dangereux. Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens ou l'environnement.

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement.

Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Le transport de matières dangereuses dans l'Allier se fait essentiellement par voie routière. Il faut noter également, le transport par voie ferrée (sur la ligne Paris-Clermont-Ferrand) (le transport fréquent de matières radioactives par voies ferroviaires est d'ailleurs à souligner) ainsi que la présence de canalisations de gaz qui traversent le département d'Est en Ouest et du Nord au Sud.

Bien que l'ensemble du territoire soit vulnérable au risque TMD, des zones sont particulièrement sensibles du fait de l'importance du trafic routier ou ferroviaire et de la proximité d'industries chimiques et pétrolières.

Les voies concernées en totalité ou en partie (réseau autoroutier, national et départemental) sont celles classées Routes à Grande Circulation (RGC) selon le décret n° 2010-578 du 31/05/2010.

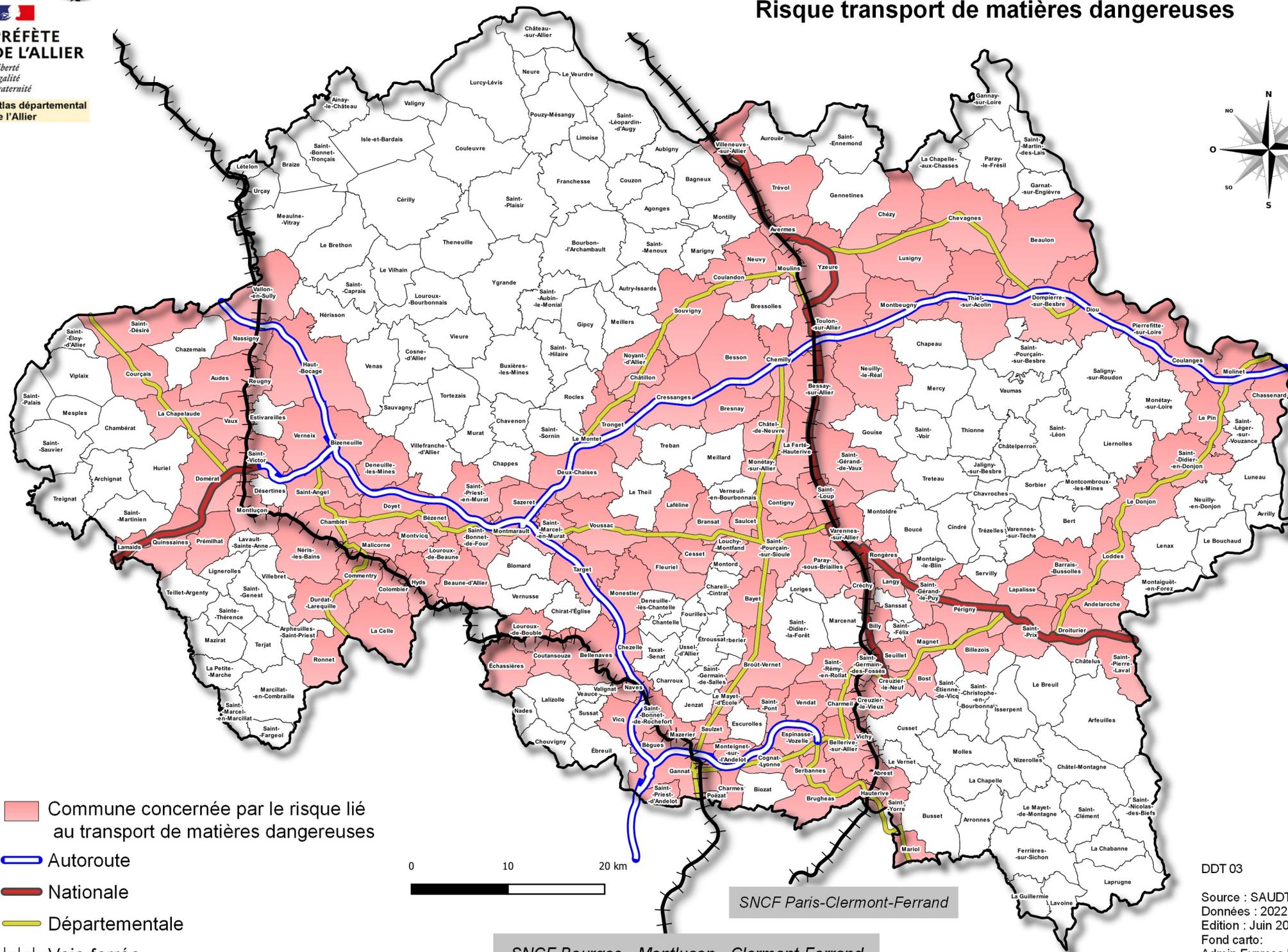
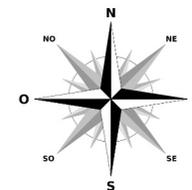


**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

Liberté
Égalité
Fraternité

Atlas départemental
de l'Allier

Risque transport de matières dangereuses



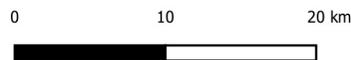
Commune concernée par le risque lié au transport de matières dangereuses

Autoroute

Nationale

Départementale

Voie ferrée



SNCF Paris-Clermont-Ferrand

SNCF Bourges - Montluçon - Clermont-Ferrand

DDT 03

Source : SAUDT/BPR

Données : 2022

Édition : Juin 2023

Fond carto :

Admin Express IGN ©